

Les
Annales
du
Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONSÉCRÉATION UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL
ET
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

61^e Année — N^o 3



MARS 1935

REDACTION ET ADMINISTRATION :
Au Mont Saint-Michel (Manche)
Télégr. : Annales-Mont Saint-Michel. — Téléph. 5.
Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42. Rennes.

ABONNEMENTS

FRANCE :
Un an : 5 francs.

Tous les Abonnements partent
de Janvier.

ÉTRANGER :
Un an : 7 francs

MEMENTO DU ZÉLATEUR DE SAINT MICHEL

Adresser toute la correspondance à M. le Directeur des *Annales*,
au Mont Saint-Michel (Manche)

Messes. — 12 francs. — **Archiconfrérie** : Donner nom et prénoms ; Offrande facultative. — **Neuvaines** : Offrande facultative. — **Lampes** : 10 fr. pour 9 jours. — **Giorges** : 0 fr. 75, 1 fr. 50, 3 fr. — **Congrégation des petits enfants** : donner nom et prénom. Offrande : 2 fr., 3 fr. ou 6 fr. — **Ex-voto** : Offrande pour le vestiaire de l'église, de préférence, ou la propagande. Consulter avant d'offrir. — **Annales** : 5 fr. par an pour la France ; 7 fr. pour l'Étranger.

Toute lettre qui comporte une réponse doit être accompagnée d'un timbre.

I. — **Chapelets de saint Michel** : cocofine 1 fr. 25, 3 fr. 50 et 4 fr. 25 l'unité franco. — **Imitation pierres fines** : 5 fr. et 8 fr. 50 l'unité, franco. — **Chaîne argent** : Prix variables.
Demander les prix et indiquer la couleur des pierres.

II. — **Médailles** : Aluminium, 1 fr. 25, 4 fr. 50, 2 francs la douzaine franco. — **Métal patiné, artistiques** : 1 franc, 2 francs, 3 fr., 5 fr., l'unité franco. — **Argent patiné, artistiques** : 3 fr. 50, 4 fr. 50, 6 fr. 50, 8 fr. 50, 10 fr. 50, 12 fr. 50, l'unité franco.

III. — **Statuettes de saint Michel en métal** : Argentées, sans socle : 5 fr. 50 (5 cm.) ; 8 fr. 50 (7 cm.) ; 18 francs (10 cm.). — **Sur socle** : 10 fr. (5 cm.) ; 15 francs (7 cm.) ; 29 francs (10 cm.). — **Statuettes artistiques** : argentées ou bronzées fin, sans socle : 55 et 58 francs (15 cm.) ; 115 et 120 fr. (25 cm.). — **Sur socle** : 70 et 75 francs (15 cm.) ; 130 et 140 fr. (25 cm.). — **Le port du colis postal en plus.**

IV. — **Images de saint Michel** : noir, 1 fr. la douzaine franco ; couleurs, 2 fr. la douzaine franco. — **Images Apparition de saint Michel**. — **Images de Notre-Dame du Mont-Tombe (Vierge noire)**, 3 fr. la douzaine franco. — **Photogravure "Imperet"**, 32 x 24, 1 fr. franco. — **Images diverses de saint Michel**, en héliogravure ou photogravure, artistiques, d'après les maîtres de la sculpture et de la peinture. Envoi d'échantillons sur demande contre timbre de 0 fr. 50 pour réponse.

V. — **Litanies de saint Michel** : 3 fr. le cent franco. — **Congrégation (nationale et personnelle)** : 5 fr. le cent franco. — **Exorcisme contre Satan et les Anges rebelles**, composé par Léon XIII, 0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin). — **Tract Le Démon**, 0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin).

VI. — **Quis ut Deus**. Chant du pèlerin au Mont Saint-Michel. Partition chant et orgue : 6 fr. 50 franco. — **À saint Michel**. Cantique de G. RENARD, couronné au concours de composition de Tourcoing, 1919. Partition, chant et orgue : 5 fr. 50 ; partie de chant seul : 4 fr. 25 franco. — **À saint Michel**. Cantate de Marcel LAUNAY. Partition, chant et orgue : 3 fr. 30 franco ; chant seul : 0 fr. 65 l'unité franco. — **La France à saint Michel**, par TRUCQUIN, paroles et musique, 3 fr. la douz. franco. — "Saint Michel, à votre puissance" et "O toi qui triomphas", deux cantiques (airs connus), paroles seules, sur la même feuille : 2 fr. le cent franco.

VII. — **Scapulaires de saint Michel** : 4 fr. 25 l'unité franco.

CE TARIF ANNULE LES PRÉCÉDENTS

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE : *La morale chrétienne dans le mariage* (E. G.) (p. 41) ; *Arméniens et Assyriens* ; (p. 44). — MEMENTO (p. 45). — LA VIE DE L'OEUVRE : *Associés* (p. 46) ; *Consécérations* (p. 46) ; *Pour les vases sacrés* (p. 47) ; *Vestiaire* (p. 47) ; *Propagande* (p. 47). — LES ANGES ET NOUS DANS L'APOCALYPSE : *Avec les Anges* (E. G.) (p. 48). — MARIE-THÉRÈSE NOBLAT (E. G.) (p. 52) ; — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL : *A travers les livres* (GINGATZ) (p. 56). — ÉCHOS ET NOUVELLES : *Une pie qui vient de loin* (p. 59) ; *Le groupement national* (p. 60) ; *L'Ouest-Eclair* (p. 60) ; *L'Aéro-Club de Pontorson* (p. 60) ; *Un hôtel des Postes* (p. 61) ; *L'ilot de Tombelaine* (p. 61) ; *La grande marée* (p. 61) ; *Mardi 21 mai* (p. 61). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 62). — ADIEUX A NOS CHÉRS DÉFUNTS (p. 64).

POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE

(Du 15 au 23 Mars)

I

LA MORALE CHRÉTIENNE DANS LE MARIAGE

Le Souverain Pontife nous invite expressément à prier, en ce mois de Mars, pour que soient compris à fond, reçus avec docilité, propagés au grand jour, observés à la lettre les enseignements de son admirable Encyclique *Casti connubii*, du 31 décembre 1930. Notre neuvaine mensuelle aura cet objet.

Nous ne saurions donner ici fût-ce un bref résumé de l'Encyclique. Mais nous n'hésitons pas à dire qu'elle

devrait être, pour étude consciencieuse et approfondie, entre les mains de tous les époux et de tous ceux, jeunes hommes et jeunes filles, qui aspirent au mariage. Voilà un premier point.

Aussi bien, dit Pie XI, les devoirs des époux ont été tracés par saint Augustin : en ce qui concerne la foi *conjugale*, obligation de s'abstenir de tout rapport sexuel en dehors du lien conjugal ; en ce qui regarde les *enfants*, devoir de les accueillir avec amour, de les nourrir avec sollicitude, de les élever religieusement ; quant au *sacrement* enfin, défense de rompre la vie commune et interdiction pour celui ou celle qui se sépare de s'engager dans une autre union, fût-ce pour avoir des enfants.

Laissons les époux faire leur examen de conscience. Et prions pour eux. Leurs responsabilités sont lourdes, très lourdes, parce que graves et délicats leurs devoirs. Ils ont la grâce du sacrement de mariage, il est vrai, et des autres sacrements. Mais y font-ils appel, souvent, en temps voulu, avec la foi et la confiance qu'il faut ?...

Aussi bien, nous écrivons ici pour tous. Et voici donc pour tous...

Relativement au mariage, est-ce que notre mentalité est aujourd'hui bien au point ? Ne s'est-elle pas plutôt singulièrement déformée, en sorte que nous ne serions plus très loin de penser comme... tant d'autres ? A dévorer, les dents longues et la bouche en cœur, tant d'ineptes romans où l'amour humain est sous-estimé et rabaisé au niveau des bas instincts de l'animal ; où la famille est traitée avec dédain, sinon bafouée ; où l'union de l'homme et de la femme est présentée sous la forme fallacieuse d'une simple rencontre sentimentale, fragile et soluble à merci ; où le divorcé est élevé à la hauteur d'une institution d'Etat, légitime et bienfaisante ; où

l'on ne tient compte enfin ni de la dignité humaine ni des commandements divins..., combien de chrétiens ont laissé tomber la rigueur de leurs principes ?...

On se montre d'une indulgence scandaleuse pour toutes les infractions aux saintes lois du mariage. On traite les ménages du replâtrage civil comme on traite les légitimes. On plaisante des familles nombreuses, on insinue même sur le compte de ceux qui font tout leur devoir, avec un courage exemplaire, de fort vilaines choses parfois, mais le plus gentiment du monde..., etc., etc...

Nous laissons aux lecteurs le soin de continuer l'examen.

Le théâtre, le cinéma, la radiophonie — et le journal donc — sont à ranger en compagnie du mauvais roman, dans la nomenclature des agents morbides, responsables de la dégradation croissante des notions chrétiennes du mariage, dans les esprits réputés les meilleurs.

Or il faudrait être apôtre ; il faudrait répandre les idées de l'Encyclique, à tout propos et par tous les moyens. Chacun devrait s'y appliquer, dans le milieu que la Providence lui assigne. Le Pape le demande. Il fait appel à la hiérarchie ecclésiastique, mais aussi « à ces laïques d'élite rassemblés pour aider l'apostolat hiérarchique, en cette *Action Catholique*, si vivement désirée. »

Ah ! on veut savoir à quoi rime l'*Action Catholique*... A cela pour une part, une bonne part.

Enfin, dans l'intimité de notre âme, ayons une intention quotidienne, offrons prières, actions et souffrances — particulièrement les souffrances de la famille — en réparation des péchés commis contre la sainteté du mariage.

Prions saint Joseph, le chef de la Sainte Famille.
Prions saint Michel et les Saints Anges, gardiens des familles.
E. C.

II

ARMÉNIENS ET ASSYRIENS

Voici deux peuples chrétiens que décime la persécution des gouvernements musulmans. Ils sont voués à bref délai à une extermination complète si la Société des Nations n'intervient pas en leur faveur. Mais est-ce qu'elle intervient pour mettre un terme aux massacres du Mexique et aux vexations injustes, aux mesures arbitraires et criminelles qui mettent ce pays au ban de l'humanité. Les Loges ont tout pouvoir et la grande Presse se tait ! La complicité du silence... Pas davantage on ne parle des Arméniens ou des Assyriens.

Or les *Arméniens* qui étaient 3.500.000 avant la Grande Guerre, ont perdu un million des leurs pendant la durée des hostilités ; et parmi ceux qui ont survécu les uns ont dû chercher asile dans la république soviétique de l'Oural ; les autres ont émigré sur le littoral méditerranéen, où ils mènent la plus misérable existence.

Quant aux *Assyriens*, chassés de l'Irak, la seule chance de salut qui leur reste c'est que, dans un sentiment d'humanité, des Etats les recueillent et leur permettent de vivre honnêtement et chrétiennement sous la protection des lois.

Ayez pitié de ces malheureux ; priez pour eux, qui sont si dévots aux Saints Anges, l'Archange saint Michel.

Memento

MESSES. — *Chaque lundi du mois de Mars, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.*

Samedi 2 Mars, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs des Œuvres du Mont Saint-Michel.

A l'autel de saint Michel (et à 7 heures, autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée : 5, 12, 19, 26, 29 Mars ; 2, 9, 16, 23, 29 Avril.

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN MARS. — 1° *Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.* — 2° *Le 24 Mars (fête simplifiée de saint Gabriel Archange). Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.* — 3° *Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel.* — 4° *Jour au choix, pendant la Neuvaine générale à saint Michel ou dans les huit jours qui suivent. Même indulgence, aux mêmes conditions, pour toute autre neuvaine.*

Conditions ordinaires.

Pendant toute la durée du Jubilé de la Rédemption, les indulgences ci-dessus sont applicables aux seules âmes du Purgatoire.

NEUVAINES GÉNÉRALES D'AVRIL. — *Du 7 au 15. — Intention principale : La connaissance et l'amour de Jésus crucifié. — Intention missionnaire : Les Missions du Pacifique.*

ON RACONTE...

...Que, le 14 décembre 1933, Pie XI, recevant des journalistes chrétiens, leur disait :

« *Je donne ma bénédiction spéciale aux abonnés qui paient régulièrement et sans retard.* »

Abonnés aux *Annales*, vous vous inclinerez sous la bénédiction du Saint Père.

Mais, d'abord...

Sinon, on vous enverra, ce mois-ci, un petit rappel à l'ordre.



La Vie de l'Œuvre

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 Janvier au 15 Février :
1 560 Associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 Janvier au 15 Février :
85 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Maurice, France-Marguerite, Marise et Janine Schepers (*Limoges*) ; Suzanne Augéreau ; Henri Deschamp ; Jean Nradaud ; Michel et Stanislas Ronsin ; Pierre Mathé ; Georges Mazon ; Jacqueline Audousser ; Gaëtan et Marie Bonnet (*Dun-le-Palleteau*) ; Thérèse Plaquin (*Vitrolles*) ; Michel Perrier (*Chambéry*) ; Jacqueline et Richard Willis (*Saint-Quentin*) ; Thérèse Marchand (*Vieux-Wallerand*) ; Marie Laillier (*Caen*) ; Jean et Luce Savoie (*Yvetot*) ; Roger Debry (*Remy*) ; Arlette Jeloën (*Vernon*) ; Paulette Valot (*Saint-Dizier*) ; Bernadette Fournier (*Estrées-Saint-Denis*) ; Marie-Louise Crastes (*Montalba*) ; Joseph Roigt (*Perpignan*) ; Agnès Plantain (*Solre-le-Château*) ; Jacques Duhamel ; Monique Studinger (*Le Tréport*) ; Gérard, Marguerite et Dreux de Bettancourt (*Kasbah-Tadla*) ; Bernadette Marie (*Coutances*) ; Michelle Breuil (*Voulezac*) ; Michel de Burgat (*Château-Gontier*) ; Françoise Baudouin ; Janine Gaberel (*Saint-Géréon*) ; Marcelle Robert ; Marie-Thérèse et Armand Bréal ; Paul Binard ; Arsène Champrobert (*Janzé*) ; Louis Binard (*Montfort*) ; Jeannine Berthelot ; Charles Chaussavoine (*Rennes*) ; Jean Chauvière (*Saint-Malo*) ; Monique Treilletoile (*Saint-Clair*) ; Pierre et Jeanne Colinat (*Mezun*) ; Georgette et Maurice Béguin (*Valenciennes*) ; Jeanne Satis (*Pierrefitte-en-Auge*) ; Germaine, Marius, Raphaël, Jacques, Lucien et Irma Cirille ; Anna, Joseph, Thérèse, Yvonne, Jenny et Michel Marie-Olive ; Joseph Elizé (*Saint-Pierre-Martinique*) ; Jeanne et Georges Willemin (*Les Bois*) ; Marie Brenez ; Marguerite Picron (*Boussu*) ; Jacqueline Pieters ; André Delille ; Jacqueline et Claude Delsaut ; Lucien Louquet ; Guy Hector ;

René Duhoux ; Thérèse Lemoine ; Elvina Roupin ; André Calens (*Haveluy*) ; Gaël de Nanteuil (*Paris*) ; Michélie Breda (*Maurice*) ; Henri Massard (*Tamatave*) ; Jean Richter (*Versailles*).

POUR LES VASES SACRÉS. — Reçu avec grande reconnaissance une bague en or.

VESTIAIRE. — Reçu une pale et un amict. — *Merci à notre vénérée bienfaitrice.*

PROPAGANDE. — D'un monastère de l'Est, on nous écrit :

Nous avons une grande dévotion à saint Michel. Notre Révérende Mère Abbessé vient de faire ériger une statue, grande mais simple, du glorieux Archange au centre du Monastère ; mais nous souffrons de voir qu'il n'est pas assez prié, surtout à un moment où nous avons tant besoin de son secours. Qui, mieux que Lui, pourrait refouler Satan et triompher de l'athéisme militant ? Comme nous fournissons les hosties à un très grand nombre de paroisses, nous avons pensé que nous pourrions en même temps propager la dévotion à saint Michel par l'envoi de vos petites feuilles. Si nous pouvions, humblement, arriver à quelques résultats et faire augmenter le nombre des Associés de l'Archiconfrérie et des Abonnés aux *Annales*, quel bonheur. Le prix de l'abonnement est bien modique. Comment couvrez-vous les frais ? C'est du dévouement et du plus désintéressé.

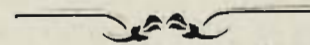
C'est le moment...

de répandre à profusion...

LA PRIÈRE A SAINT MICHEL POUR LA FRANCE,

QUE NOUS VENONS DE RÉÉDITER.

Demandez-la à NOS BUREAUX : 0 fr. 50 la douzaine ; 3 fr. le cent ; 25 fr. le mille FRANCO.





Les Anges et Nous dans l'Apocalypse¹

II. — Avec les Anges (suite)

Notre confiance chrétienne s'appuie non seulement sur les sublimes promesses de l'Apocalypse, mais encore sur l'affirmation souvent réitérée au cours du Livre, de l'intime collaboration des bons Anges à l'œuvre du salut du monde. Dans l'ordre surnaturel, les Anges sont nos frères aînés et nos compagnons d'armes. Comment nous aident-ils ? D'abord en contemplant la face du Père qui est dans les cieux.

CONTEMPLER Dieu est même l'essentielle occupation des bons Anges. On pourrait dire que c'est la seule et que par leur simple fidélité à cet unique office ils remportent toutes les victoires sur Satan et ses suppôts. C'est le secret de leurs succès. Quelle leçon pour nous !

Nous voyons, d'un bout à l'autre de l'Apocalypse, les Anges occupés aux sublimes fonctions de la Liturgie céleste. Devant le Trône de Dieu et de l'Agneau, qu'ils entourent à l'envi, les voici qui se prosternent en chantant, selon un rythme et sur un mode dont nous ne saurions même soupçonner l'ampleur et la beauté. Avec une indicible ferveur ils s'appliquent, tous, à cette « louange perpétuelle », qui a son écho affaibli, quoique saisissant déjà, dans les chœurs monastiques de la terre. Ne dirait-on pas que les Anges n'ont que cela à faire, tant ils s'y livrent et s'y laissent absorber ?

Quand même, Dieu leur donne des ordres, leur confie des missions ; et ils s'empressent de les remplir. Comme Daniel, Jean admire la rapidité avec laquelle ils accomplissent la volonté de Dieu... *Cito volans !* Ils vont comme le vent, dit saint Paul. Ajoutons qu'ils demeurent en mission aussi longtemps que Dieu l'exige. Si laborieuse que soit l'entreprise, ils s'y appliquent sans retard et la poursuivent sans défaillance, jusqu'au bout.

(1) Voir les *Annales* de Janvier et Février 1935.

Il est vrai qu'étant en possession de la béatitude inamissible du paradis de gloire, ils ne sauraient jamais quitter la face de Dieu. Mais, à défaut de ce face à face — et en l'attendant — les hommes voyageurs que nous sommes ont à réaliser le cœur à cœur avec le Père qui est aux cieux. Et celui-ci ne va pas non plus sans un certain face à face de pensée, de jour en jour plus lumineux et continu. Le devoir est de s'y efforcer, à l'imitation des Anges et de concert avec eux.

Ce serait une grave erreur de croire que les luttes de l'Eglise, les nécessités du ministère apostolique, les besoins des Œuvres, dispensent prêtres, religieux ou laïcs du devoir primordial de la contemplation de la face de Dieu. Il n'est pas permis de sacrifier aux agitations de l'action les exigences du culte divin, de la psalmodie en commun ou de l'oraison solitaire. Ne serait-ce pas au détriment des forces spirituelles ? La ruine de nos efforts de conquête résulterait fatalement de cet abandon.

La « puissance » des Anges, qui a frappé saint Jean, a sa source dans leur fidélité à l'adoration et à la louange ; en un mot dans cette admirable et mystérieuse Liturgie du ciel.

La nôtre ne s'alimente pas différemment. Individus ou collectivités, qu'importe ? La règle est identique, quoique sous des modalités diverses, pour le monde des Anges et pour le monde des hommes. Il faut que nous puissions dire, à tout instant, avec une conscience éclairée : « Notre Père, qui êtes aux cieux. » Et donc il faut que nous demeurions devant la face de Dieu. « Seigneur, montrez-nous votre face, et nous serons sauvés. »

La pratique constante de la vie des Anges est bien ce qui nous manque le plus. Nous ne remplissons pas leur office, qui est le nôtre aussi. Nous désertons la « face de Dieu ». Erreur extrêmement préjudiciable à notre vie spirituelle et aux progrès du royaume de Dieu.

Rapprochons-nous donc, dans toute la mesure possible, de la vie des Anges.

**

Ne nous méprenons pas sur le fond du problème. Croyons-en saint Paul : « Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les princes, contre les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits mau-

vais répandus dans l'air. » (EPHES., VI, 12). Ce texte capital n'est pas mis généralement dans toute l'évidence souhaitable.

S'il est vrai que nous sommes aux prises avec des *esprits*, dominateurs de ce monde de ténèbres, il y a des conclusions rigoureuses à tirer quant à notre armement et quant à la tactique à suivre.

Notre armement ? « C'est pourquoi, dit saint Paul, prenez l'*armure de Dieu*, afin de pouvoir résister au jour mauvais, et après avoir tout surmonté, rester debout. Soyez donc fermes, les reins ceints de la *vérité*, revêtus de la cuirasse de la *justice*, et les sandales aux pieds, prêts à *annoncer l'Évangile de paix*. — Et surtout, prenez le bouclier de la *foi*, par lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du Malin. — Prenez aussi le casque du *salut*, et le glaive de l'Esprit, qui est la *parole de Dieu*. » (*Ibid.*, VI, 13-17).

**

Encore est-il nécessaire de pratiquer, en tout état de cause, le dépouillement préalable. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les règles de l'ascèse chrétienne. Retenons seulement, pour les besoins de notre argumentation, la raison que donne le Pape S. Grégoire : « Les matins esprits, dit-il, n'ont en ce monde rien de propre : c'est pourquoi nous devons lutter dépouillés contre ces purs esprits : *nudi cum nudis*. Car celui qui lutte tout vêtu sera terrassé par son adversaire nu, auquel il offre prise. Qu'est-ce en effet que les biens de la terre, si ce n'est, en quelque manière, des vêtements du corps ? Que celui donc qui entre en lutte avec le diable, dépose ses vêtements, s'il ne veut succomber. » Le détachement des biens de la terre s'impose à nous, du fait même que nous avons à nous mesurer avec des esprits. Nos alliés, les Anges, nous donnent l'exemple : pour que l'armée du bien soit homogène et forte, il lui faut, de toute nécessité, un armement angélique, une tactique angélique.

Celle-ci consiste à voir le démon et à le poursuivre là où il est.

A ne voir le démon nulle part, à ne point comprendre que nous avons comme adversaires des purs esprits, nous faisons fausse route et gaspillons nos ressources par là même ? Il ne faut pas craindre d'entrer en lutte directe avec les puissances

de l'enfer. A plus forte raison serait-il vain de nier leur existence. C'est le chef-d'œuvre du démon, a-t-on dit, de se faire nier. *Lucifuga bestia*, affirme Tertullien. Cette Bête fuit la lumière. La démasquer, c'est déjà et à coup sûr, la mettre en déroute.

Lutter contre les hommes d'iniquité est un devoir. Sans doute. Mais, courir après la pierre qui m'a frappé, au lieu de foncer sur celui qui l'a lancée, n'est-ce pas le fait d'une tactique erronée et pernicieuse ? C'est le démon qui a lancé la pierre de scandale : homme ou chose ; c'est lui qui a suscité l'occasion. Il eût fallu prévoir sa ruse pour la déjouer. Il est trop tard maintenant. Du moins, sachons rétablir la situation en poursuivant l'auteur initial du méfait, celui qui a donné — si l'on peut dire — la première chiquenaude. Frappons à la tête, remontons à la source.

Et quel adversaire opposerons-nous donc au démon, si ce n'est d'abord le bon Ange ? Oui, les Anges d'abord, invoqués et remis à leur place. Nous, avec eux, mais derrière eux, comme leurs chevaliers servants.

**

En effet, si de l'ensemble des visions et jeux scéniques de l'Apocalypse se dégage assez puissante l'impression que nous avons partie liée avec les Esprits célestes, ne peut-on aller jusqu'à dire que ceux-ci, dans le monde, sont au premier plan, les hommes seulement au second ? Pour qui sait lire le Livre et le confronter avec les actualités — à supposer qu'on les envisage dans leur réalité profonde — cela ne semble pas douteux. En vérité nous sommes, nous, de simples engagés dans l'armée des Anges. Eux, ils sont nos chefs ; et c'est leur manière — la meilleure qui soit — de nous *servir* et de servir Dieu.

Mais, dira-t-on, n'est-ce point abaisser l'importance de nos combats et avilir notre dignité, qui est grande dans le Christ Jésus ? Nous n'avons point ce scrupule. Au contraire, nous estimons que ce concept exalte au maximum l'enjeu de la lutte : le salut du monde par le Christ, avec le concours des Anges et sous leur direction, voulue de Dieu.

Au terme des heures agréables consacrées à rechercher le rôle des Anges dans l'Apocalypse, cette idée, que nous n'avions

pas d'abord, s'est imposée graduellement à notre esprit. Du Livre inspiré nous allions par une pente naturelle à la vie humaine, prise dans son acception la plus large, et nous ne pouvions échapper à cette double conclusion : nous vivons l'Apocalypse et, au premier chef, les Anges la vivent avec nous.

E. C.

Marie-Thérèse Noblet

Servante de Notre-Seigneur en Papouasie

(1889-1930)

LE 20 novembre 1921, à Yule-Island — dans la Mer de Corail — débarquaient d'un petit canot blanc : Mgr de Boismenu, vicaire apostolique de la Papouasie ; le Père Bourjade, le grand « as » de l'aviation française, devenu missionnaire ; le Frère Paul, d'hilarante mémoire, et... une personne étrangère. Religieuse ? touriste ? amie de la Mission ? Sauf les supérieurs, nul parmi ceux qui attendaient sur le rivage ne savait au juste ; et les suppositions allaient leur train.

Cette femme, c'était Marie-Thérèse Noblet.

Née à Signy-l'Abbaye, dans les Ardennes, le 30 septembre 1889, elle avait donc un peu plus de trente-deux ans, à l'heure où elle arrivait à l'autre bout du monde. Fille d'un industriel chrétien, de la lignée spirituelle de Léon Harmel — à qui l'unissaient des liens de parenté — elle était passée, depuis sa plus petite enfance, par une longue série de douloureuses épreuves.

A cinq ans, la ruine de sa famille ; puis, tôt après, la mort de son père et de sa mère... Tout s'effondrait sous les pas de cette chétive orpheline. Et voici, au commencement de sa huitième année, sa première grande maladie. A seize ans, atteinte du mal de Pott, elle est soumise aux plus cruels traitements, parfaitement vains d'ailleurs. Mais, à Lourdes, le 31 août 1905, Marie-Thérèse, mourante, est guérie subitement, radicalement. Attelée à sa voiturette, c'est elle qui véhicule maintenant, allègre et mutine, son placide brancardier.

Le monde gardera-t-il, cette fleur exquise ? Sera-t-elle, plutôt, religieuse, moniale cloîtrée ou cornette en plein vent ? Pour l'instant la question ne se pose pas. Près de sa grand'mère, parmi des parents qui la choient, elle achève son éducation et s'applique aux travaux d'une future maîtresse de maison.

Puis, ayant atteint sa majorité, elle saisit l'occasion qui s'offre de fonder et diriger, à Signy même, un patronage de jeunes filles. C'est là que, dans l'exercice de la pauvreté volontaire et du dévouement, elle va recevoir le premier appel de Notre-Seigneur à la vie de Victime.

A Noël de l'année 1911, elle contracte une maladie qui déconcerte les praticiens, impuissants à la guérir, voire à la soulager quelque peu. Discrètement, un prêtre ami de la famille, qui a remarqué la beauté de cette âme de cristal, la met sur la voie. Elle a compris ; mais regimbe tout d'abord. Elle sait la gravité de la chose ; elle ne sait pas moins par expérience ce que c'est que souffrir à bloc. Ni son caractère si nettement tranché, ni son amour passionné de l'indépendance ne l'inclinent à monter au Calvaire, « petite victime avec la Grande ». Elle sait ce que parler veut dire. L'enthousiasme irréfléchi n'aura rien à voir dans sa détermination.

Celle-ci fut prise, un premier vendredi d'août ou de septembre 1913, à la demande du Maître. De toute son âme, enfin, Marie-Thérèse répondit : *Ecce ancilla Domini*. Son avenir ne lui était pas révélé, ouvert seulement ; et il serait beau, douloureux aussi.

**

Le 27 août 1914, l'armée française, en pleine retraite, refluit sur Signy. Alors, ce fut l'exode lamentable des « réfugiés ». Grâce aux Pères du Sacré-Cœur d'Issoudun — pour lesquels, enfant, elle avait quêté — Marie-Thérèse trouva asile dans la banlieue de Marseille.

En juin 1915, un accident d'apparence banale provoque un mal qui ne la lâchera plus durant cinq ans. Inflammation et congestion de la moëlle épinière, évanouissements fréquents, attaques de méningite, paralysie des jambes et, parfois, des bras, crises de cœur..., rien ne lui est épargné. Véritable martyre, qui ne la trouble ni ne la précipite dans l'impatience. — « Pendant ces longues années, écrira son infirmière et cou-

sine, Marie Palle, Marie-Thérèse fut la plus patiente des malades. »

« *Ecce, Ecce!* mon bon Jésus », s'était-elle écriée, toute frémissante d'une amoureuse acceptation. Et cet *Ecce*, soumis et généreux, elle ne cessera de le redire, à propos de tout. « *Ecce, Ecce!* tant que vous voudrez, mon bon Jésus. » C'est de la sorte que, soit à la « Bétheliné », soit à la « Gineste », d'héroïque jeune fille exerce sans défaillance son métier de victime. Elle n'y était pas novice.

L'une et l'autre résidences — ou, plus exactement, l'une après l'autre — sont propriétés du Père Jullien, M. S. C., ancien missionnaire de la Papouasie. Ceci explique que sous la pinède ou sur la terrasse du jardin, très souvent on s'entretenait de la lointaine Mission, aux charmes subtils et âpres, où précisément — quelle grande nouvelle! — quelques filles des cannibales convertis viennent de se réunir en une petite société religieuse, sous le titre de « Servantes de Notre-Seigneur ».

Or voici qu'en août 1920 le Père des Ancelles papoues, Mgr de Boismenu, arrivait en France pour sa visite *ad limina*. Sur les entrefaites, son ami et compagnon d'apostolat, le Père Jullien étant mort, il fut décidé que l'Evêque s'installerait pour l'hiver à la « Gineste ».

Marie-Thérèse était au plus mal. Dans l'environ, pas de prêtre qui puisse la soutenir dans la voie extraordinaire où elle s'avance. Force est donc de recourir à Mgr de Boismenu, lui-même, qui se trouve tout à coup devant cette âme privilégiée, riche des trésors de la patience et de l'abnégation totale, de l'humilité et de la simplicité les plus délicieuses, d'un admirable esprit d'obéissance, de l'amour le plus pur enfin pour Notre-Seigneur.

Il ne tarde pas davantage à découvrir que Marie-Thérèse est en butte non seulement aux tortures d'un mal physique qui l'épuise, mais encore et surtout aux persécutions cruelles, variées, continuelles de Satan et de ses hordes infernales. L'Evêque des Papous n'est pas un homme qu'on leurre facilement. Il s'entoure de toutes les lumières et de toutes les garanties qui s'imposent dans ces cas particulièrement compliqués. Il doit se rendre à l'évidence : par une permission de

Un Hôtel des Postes,

sera construit prochainement sur l'emplacement de l'ancienne hôtellerie de *Saint-Michel-Teste-d'Or*, d'illustre mémoire, tout près de la Porte du Roi. Enfin ! diront les touristes, qui s'écrasaient, l'été, dans l'étroit local à usage de Bureau des P. T. T. C'était une manière de scandale.

L'îlot de Tombelaine

vient d'être classé site historique. On n'y touchera plus. Voilà une mesure conservatrice qui s'imposait.

La Grande Marée

du mercredi 5 février, poussée par un fort vent de nord-est, a causé des dégâts importants sur le rivage de Saint-Saint-Léonard, entre la pointe de Montmanet et le Groin du Sud. Depuis plusieurs années déjà, les « mondrins » — dunes artificielles, souvenirs des anciennes salines — disparaissent, dissous par les marées. De vastes étendues de prairies et de cultures sont menacées, et d'abord les nombreuses habitations bâties en bordure de la mer. On redoute particulièrement les grandes marées du commencement de mars. Aux Pouvoirs publics d'aviser.

Mardi 21 Mai,

au Mont Saint-Michel, Pèlerinage-Congrès de la Jeunesse Catholique de la Manche, sous la présidence de S. Exc. Mgr l'Evêque de Coutances, avec le concours de M. André Debray, président général de la J. C. F., et du R. P. Donceur, officier de la Légion d'Honneur.





ACTIONS DE GRÂCES

DÉCLARATION. — Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les grâces ou faits rapportés sous ce titre n'ont qu'une autorité purement humaine et que nous les soumettons sans réserve au jugement du Saint-Siège.

Aude : Offrande promise pour plusieurs grâces obtenues. J. P. — Offrande promise pour amélioration et dans l'espoir d'une guérison complète. J. P. — **Côte-d'Or :** six messes d'actions de grâces. B. M. D. — **Côtes-du-Nord :** En reconnaissance à saint Michel, je ferai mon possible pour recruter des adhérents à son Archiconfrérie. Car je reconnais la puissance de ce grand saint là où les autres ont échoué. C'est le sauveur des âmes. Aussi je voudrais que sa dévotion fût répandue dans toute la France. H. G. — **Loire-Inférieure :** Messe en actions de grâces. V. G. — **Morbihan :** Offrande à saint Michel pour le remercier de sa protection. A. P. — **Seine-Inférieure :** Messe en actions de grâces. Préservation dans un accident. L. A.

Ardennes : Ci-joint une petite offrande pour une seconde neuvaine à saint Michel. Mon frère va beaucoup mieux. Je remercie saint Michel. J. B. — **Ariège :** Merci au grand Archange pour faveur obtenue. E. J. — **Aveyron :** Actions de grâces pour succès à un examen. B. L. — **Bouches-du-Rhône :** Deux messes en reconnaissance à saint Michel. J. V. — **Calvados :** Messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier de sa protection. G. B. — Pour remercier saint Michel des nombreuses grâces qu'il nous a obtenues pendant cette année. A. M. — Messe en l'honneur de saint Michel, pour les âmes du Purgatoire, en action de grâces. M. A. — **Drôme :** Reconnaissance à saint Michel. L. G. — **Haute-Garonne :** Je remercie saint Michel d'une grande grâce temporelle qu'il a bien voulu m'obtenir. P. D. — **Hérault :** Messe pour toute ma famille, afin de remercier saint Michel, notre protecteur de toutes les grâces qu'il nous a obtenues pendant l'année qui vient de s'écouler. M. D. — **Indre :** Une messe en remerciement à saint Michel. P. A. — **Nord :** Messe et lampe pour remercier saint Michel d'avoir bien voulu intervenir dans un cas désespéré où je pouvais perdre ma situation et tout mon avenir. M. L. — Messe en action de grâces. M. L. — Merci à saint Michel. E. H. — **Haut-Rhin :** Messe d'action de grâces. S. F. — **Haute-Savoie :** Je remercie mon céleste protecteur qui m'a obtenu tout ce que je lui demandais au début de 1934. M. C. — **Seine :** Action de grâces à saint Michel pour une guérison obtenue par son intercession. E. S. P. —

Seine-et-Oise : Quelques cierges à saint Michel, qui doit être un peu délaissé pendant cette saison, pour le remercier du succès d'une opération. M. P. — **Seine-Inférieure :** Ayant obtenu des grâces pour mon fils avec l'exorcisme de saint Michel, je veux propager cette dévotion. B. D. — **Algérie :** Offrande pour l'entretien de la Basilique en remerciement à saint Michel pour sa protection. Vve W. — **Belgique :** Grande admiratrice de saint Michel, je viens vous demander de m'inscrire dans l'Archiconfrérie et de m'envoyer le bille-image d'admission et divers objets ci-après désignés. P. R. G.

Hautes-Alpes : Une messe pour la guérison obtenue de la petite Michélie. M. M. — **Ardennes :** Actions de grâces au glorieux saint Michel. G. L. — **Aude :** Neuvaine de reconnaissance pour guérison obtenue. T. S. — Offrande promise en actions de grâces pour la guérison de l'un de mes petits-fils. J. P. — **Calvados :** Merci de tout cœur à saint Michel pour sa bienfaisante protection. A. M. — Messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. M. A. — **Côte-d'Or :** Messe en l'honneur de saint Michel, et en reconnaissance. G. B. — **Haute-Garonne :** Merci à saint Michel pour faveur temporelle des plus importantes, obtenue par son intercession. P. D. — **Indre-et-Loire :** Messe d'actions de grâces. L. M. — **Manche :** Merci à saint Michel qui a sûrement aidé au succès de notre mission. A. A. — **Meuse :** Profonde reconnaissance. Le grand malade, recommandé en octobre dernier, a fait une sainte mort, seule vraie consolation que je puisse trouver dans ma grande peine. G. G. — **Nord :** Mon père va mieux. Merci d'avoir prié pour lui saint Michel. M. B. — Abonnement en reconnaissance à saint Michel pour faveurs obtenues. M. S. — **Pas-de-Calais :** Messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour faveur obtenue. X. — **Pay-de-Dôme :** En remerciement à saint Michel. B. — **Rhône :** Messe en actions de grâces. D. — **Seine :** Cinq messes en reconnaissance. N. — Actions de grâces au grand Archange saint Michel qui m'a sauvée d'un grave danger. I. G. — **La Martinique :** Messe pour remercier saint Michel de sa protection pendant l'année dernière. F. C. — **Belgique :** Messe en accomplissement d'une promesse faite par une personne qui, ayant vu de graves ennuis matériels se solutionner heureusement, remercie saint Michel de l'avoir exaucée, et demande, toujours en accomplissement de sa promesse, de faire connaître par les *Annales*, sa profonde reconnaissance pour l'obtention de cette faveur. F. G.

N'oubliez pas,

lorsque vous aurez lu les Annales,

DE LES FAIRE LIRE AUTOUR DE VOUS.



Adieux à nos Chers Défunts.

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier « Bulletin ».

Aveyron. — SAINT-FÉLIX : M. Marius Francès ; Mme Julienne Lacasagne. — **Bouches-du-Rhône.** — MARSEILLE : Sœur Marie-Thérèse du Sauveur, *Religieuse Clarisse du monastère de Saint-Damien* — Côte-d'Or. — BRAUX : Mme Finot. — Doubs. — ORCHAMPS-VENNES : M. Paul Mourot — Gard. — SAUSSINES : Mme Albanie Trintignan, *pieuse associée*. — Gironde. — LUGON : Mme Anna Barde. — Hérault. — MONTAUD : Mlle Joséphine Combette, *pieuse associée*. — Ille-et-Vilaine. — RENNES : M. Pierre Floc. — Loire-Inférieure. — SAINTE-ANNE-DE-CAMBON : Mme Marie Gatepaille. — Manche. — SAINT-MARTIN-DE-BONFOSSÉ : M. l'abbé Legallet, *curé* — AVRANCHES : Sœur Elise et Sœur Marie-Alphonse, *Religieuses de N.-D. du Mont-Carmel*. — LE MONT-SAINT-MICHEL : Mme Auguste Rapinel, née Jeane Gauthier ; Mme Joseph Touquet, née Marie Verdier. — BACDREVILLE : M. Léon Lelouet ; Mme veuve Désiré Tirel, née Marie Lecouturier. — ARDEVON : M. Adolphe Jeanne. — SAINT-GERMAIN-SUR-AY : M. Léon Robin. — CARENTAN : Mme veuve Pierre Godefroy, née Marie Girres. — SAINT-LO : M. Charles Fanet. — SAINTENY : M. le Vte Georges Doyne de la Sausserie. — COUFANCES : M. le Comte Henri de Gourmont. — PONTORSON : M. Louis Gustave Roullin. — Mayenne. — CHATEAU-GONTIER : Mme Victoire Gauchet. — LASSAY : Mme Gautier ; Mlle Marie Legard. — Meurthe et Moselle. — PONT-A-MOUSSIN : Mme veuve Léoa Bodin, née Marie-Antoinette Schneider. — Pyrénées-Orientales. — PERPIGNAN : Mère Marie des Anges, *Religieuse Clarisse*. — Sarthe. — LE MANS : Mme Veuve Hubert. — Haute-Savoie. — CHILLY : Mme Marius Caddoux, *très dévote à saint Michel*. — Seine. — VITRY-SUR-SEINE : M. Jacques Artaud. — PARIS : M. Louis Théophile Doly. — Seine-Inférieure. — Yvetot : Mme Girardeau ; Mlle Thérèse Marcyllé — Seine-et-Oise. — LE CHESNAY : Mme d'Estremont, *bien pieuse associée*. — Haute-Vienne. — LIMOGES : M. le Sous-Lieutenant Maurice Penard, *mort pour la France*. — Vosges. — LA BAFFRE : M. l'abbé Simon, *curé* ; M. Auguste Berquaud ; Mme Marie Medy. — Ile de la Réunion. — SAINT-DENIS : M. Prosper Decler. — Belgique. — BRÈGES : Sœur Pholina, *des servantes du Sauveur*. — NEEHEYLISSEN : M. Joseph Calawaerls, *pieux associé*. — Argentine. — PIGDÉ : M. François Issaly, *très dévot au saint Archange*.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !*

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE FR. SIMON. RENNES.

AUX BUREAUX DES ANNALES, MONT SAINT-MICHEL (Manche)

Ch. post. 4-42, Rennes.

Le Mont Saint-Michel. Guide complet. Topographie, Histoire, Description, (Illustré de gravures et plans.) 4^e édition. Prix : 3 fr.

Trois Villes saintes, par M. Emile BAUMANN (Ars, Saint-Jacques de Compostelle, Mont Saint-Michel). Prix : 5 francs.

La Fée des Grèves. — A la plus belle. — L'Homme de Fer, par PAUL FÉVAL. 3 volumes, suite du même prestigieux roman. Prix : 5 fr. le volume.

Les Merveilles du Mont Saint-Michel, par PAUL FÉVAL. Prix : 5 fr.

La Fée des Grèves, par Paul FÉVAL. Illustrations de Malo Renault. Prix : 8 fr.

Le Mont Saint-Michel, lieu saint de France, par DOM G. BRUNIER. Prix : 3 fr.

La Bastille des Mers. — Les Prisons du Mont-Saint-Michel, par ETIENNE DUPONT. Prix : 12 fr.

Les Légendes du Mont Saint-Michel, par ETIENNE DUPONT. Prix : 12 fr.

Le Mont Saint-Michel, par C. H. BESNARD : Collection Laurens. Prix 8 fr.

Pendant quelques jours encore, nous conserverons à la disposition des amateurs, les ouvrages suivants, catalogués, ici même, en Janvier :

Notre-Dame du Montmorel, par l'abbé EMM. LEROUX. Prix : 12 fr.

Les cent dix neuf chevaliers du Mont Saint-Michel, par Albert DESCOQS. Prix : 20 fr.

La Bibliothèque d'Avranches, par J. P. MARTIN. Prix : 40 fr.

Le Val-de-Saire illustré, par l'abbé BIRNIE. Prix : 15 fr.

Guillaume de Digulleville. Trois Romans-poèmes du XIV^e siècle, par l'abbé DELACOTTE. Prix : 24 fr.

Histoire de l'Hospice d'Avranches, par F. JOURDAN. Prix : 5 fr. (Occasion).

Epuisé : La Chouannerie dans l'Avranchin, par F. JOURDAN.

Tous les prix s'entendent : port en plus.

LES MARÉES DANS LA BAIE DU MONT S^t-MICHEL

Du 16 mars au 15 avril 1935

DATES	ARRIVÉE au Mt St-Michel		PLEINES MERS				DATES	ARRIVÉE au Mt St-Michel		PLEINES MERS			
			hauteur							hauteur			
	matin	soir	matin	soir	matin	soir		matin	soir	matin	soir	matin	soir
Mars	b. m.	h. m.	b. m.	m. c.	h. m.	m. c.	Avril	h. m.	b. m.	h. m.	m. c.	h. m.	m. c.
16 S	4 21	10 95	4.4'	11.	1 L	2.50	3.20	4 20	12 85	4 36	13.
17 D	3.35	3.55	5.06	11.70	5.26	11.75	2 M	3.45	4 10	5.21	13.65	5.44	13.65
18 L	4.10	4.20	5.43	12.30	6.	12.35	3 M	4 30	4.50	6.06	14 20	6.28	14.10
19 M	4.40	4.5	6 16	12.75	6.24	12.75	4 J	5.10	5.30	6.49	14.40	7 09	14 15
20 M	5.05	5.20	6.46	13.05	7.	13.	5 V	5 50	6.10	7.30	14 20	7.50	13.90
21 J	5.35	5.50	7 14	13.20	7 29	13.10	6 S	6 30	6.50	8.08	13 70	8.27	13.45
22 V	6.05	6.20	7.43	13.20	7.56	13 10	7 D	7.05	7.20	8.45	12.95	9.02	12.80
23 S	6.35	6.50	8.11	13 05	8 24	12.95	8 L	7 40	8.05	9.19	12.10	9.39	11.90
24 D	7.05	7.15	8.39	12.80	8 52	12.60	9 M	9.58	11.05	10.2'	10.95
25 L	7.30	7.50	9.08	12.30	9 23	12.05	10 M	10.45	11.20	11 17	10.35
26 M	8.10	8 30	9.42	11 55	10. »	11.30	11 J	11.56	9.70
27 M	10.23	10.75	10.52	10.70	12 V	0 15	10.05	1.38	9.75
28 J	11.26	10.25	0.14	10 45	13 S	2.26	10 30	3.03	10.25
29 V	1.10	10 25	14 D	3.34	10.80	4	10.90
30 S	2.03	10.85	2.51	10.95	15 L	2 50	3.10	4.23	11 40	4 44	11.55
31 D	2..	2.25	3.28	11.80	4.02	12.05							

LES PLUS BELLES MARÉES : 20, 21, 22, 23, mars ; 2, 3, 4, 5, 6 avril.

Observations. — L'heure indiquée en ce tableau est l'heure *solaire*. — Donc, pour avoir l'heure d'été, ajouter une heure. — L'arrivée de la mer au Mont-Saint-Michel est calculée largement, *plus tôt que plus tard*. — L'heure que nous indiquons correspond à l'effet de mascarets sur le Couësson, phénomène curieux que l'on peut observer de divers points des Remparts (de la Tour du Nord à la Tour Claudine) et surtout des Jardins de l'Abbaye (entrée dans le Grand Degré, à droite). — La mer franchit le seuil de la porte d'entrée du Mont-Saint-Michel par hauteurs de pleines mers : 13^m20 à 13^m40 et au-dessus. Erreur possible de 30 à 50 cent., par le fait des variations atmosphériques.

Pierre Téqui, libraire éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VI^e.

Avant tout la bonté, par Mgr FEIGE, sup. des Missionnaires diocés. de Meaux, Direct. gén. de la Soc. des Filles de Saint-François de Sales. — In-8 de xi-82 pages. — Prix : 2 francs.

D'une lettre de Mgr l'Evêque de Meaux à l'auteur : « Vous dites ce qu'il faut parce que depuis longtemps à l'école de S. François de Sales, vous avez été un bon élève, capable donc de devenir un maître. » Or ce maître apprend aux personnes pieuses à vaincre des défauts qui amoindrissent la piété jusqu'à la rendre parfois ridicule et odieuse. Combien parmi elles qui manquent de Bonté ! Mgr Feige, après l'avoir définie, en indique le principal motif, puis les diverses pratiques et les moyens à prendre pour l'acquérir, en dépit des obstacles. Il donne quelques modèles et termine par un beau chapitre : « récompense de la Bonté ». — Petit livre excellent entre les meilleurs.

E. C.